EAGLE
Eco Activists for Governance and Law Enforcement
Sénégal
Tel : +221 77 375 57 71
https://eagle-senegal.org/
http://www.eagle-enforcement.org/

Rapport d'Activités
Décembre 2020

Table des matières

Points principaux 2
1 Investigations 2
2 Opérations 3
3 Légal 3
4 Media 5
5 Management 6
6 Relations extérieures 7
4 Conclusion 8

Points principaux

- Démarches administratives : En Décembre 2020 les démarches administratives se poursuivent. EAGLE Sénégal continue de suivre les dossiers aux différents projets d'accord de partenariat déposés respectivement auprès du Ministère de l'environnement et du développement durable, de la Direction Générale de la Police Nationale et à la Direction Générale des Douanes.

- La coordonnatrice de EAGLE a assisté au 5ème anniversaire de l'accord de Paris sur le changement climatique qui réunissait notamment le Ministre de l'environnement et du développement durable, les ambassadeurs de la France, du Royaume unis et de l'union européenne
- Ce mois est aussi marqué par la pré-élaboration d'un planning de formation conjointe en 2021 sur la criminalité faunique destinée aux douaniers sénégalais.

- Le recrutement important d'enquêteurs, juristes, un chargé de média qui a débuté en novembre, s'est poursuivi en décembre. Un juriste et deux enquêteur ont déjà été retenus pour une période de test à partir de Décembre et de Janvier.

- Une décision de justice a été reçu ce mois de décembre au tribunal de grande instance de Kolda, dans le du Sud du pays.

- Les enquêtes se poursuivent dans le tout pays, malgré une recrudescence importante de la COVID 19 et le congés d'une partie de l'équipe. Le projet Eagle-Sénégal a renforcé son dispositif de prévention du virus avec cette nouvelle vague de contamination.

1 Investigations

Indicateur

Nombre d'investigations abouties à identification nouvelles cibles	**08**
Investigations ayant abouti à une opération	**00**
Nombre de trafiquants identifiés ce mois-ci	**08**

- **08** enquêtes ont permis l'identification de **08** nouvelles cibles durant le mois de Décembre 2020 au Sénégal dans **05** régions. Ces enquêtes portaient sur des espèces intégralement protégées. **00** investigations ont abouti à une **00 opération** portant sur des espèces intégralement et partiellement protégées.

2 Opérations

Indicateur

Nombre d'opérations ce mois-ci	**00**
Nombre de trafiquants arrêtés	**00**
Nombre de trafiquants en fuite	**00**

En Décembre 2020, **00** opération.

3 Légal

Indicateur

• Nombre de suivi d'audience (préciser le lieu et raison)	• 00
• Nombres de trafiquants derrière les barreaux ce mois-ci (Préciser le lieu)	• 04, (Samba DIALLO et Mamadou Bobo BARRY à la maison d'arrêt et de correction de Kolda), (Balasubramanya NAGARAJA et Mahamadou Moutari ABOU maison d'arrêt et de correction de Rebeus)
• Nombre de trafiquants en attente de procès ce mois-ci	• 04 Appel (Sadio BIAYE) à la cour d'appel de Ziguinchor, Appel (Ibrahima BALDE, Modou FALL, Souleymane TRAORE) à la cour d'appel de Kaolack..
• Nombre de trafiquants ayant reçu leur décision de justice	• 02 (Samba DIALLO et Mamadou Bobo BARRY) Par le tribunal de grande instance de Kolda

01 audience s'est tenue ce mois-ci avec 0**2** présumés trafiquants poursuivis. **00** trafiquant en détention provisoire. **01** décision de justice ce Mois-ci. **02** trafiquants purgent une peine de prison et **00** trafiquant en fuite.

• Arrestation	• 00
• Audition	• 00
• Gardés à vue	• 00
• Déferrement au parquet	• 00
• Nombre de condamnés	• 02
• Nombre de visite en prison	• 00
• Nombre de condamné ayant purgé leur peine	• 02 (Samba DIALLO et Mamadou Bobo BARRY)
• Nombre de personnes actuellement en prison	• 02 (Balasubramanya NAGARAJA et Mahamadou Moutari ABOU) Maison d'arrêt et de correction de Rebeus
• Nombre jour passé en prison	• **132** jours (Samba DIALLO et Mamadou Bobo BARRY), **80** jours (Balasubramanya NAGARAJA et Mahamadou Moutari ABOU)

- Au mois de décembre 2020, aucune opération n'a été effectuée sur toute l'étendue du territoire par contre, le département juridique a eu à suivre à distance le délibéré de l'affaire Samba DIALLO et Mamadou Bobo BARRY prononcé par le Tribunal de Grande Instance de Kolda.
- Il s'y ajoute que le département juridique a en plus de cela mené des actions allant dans le cadre des compétences qui lui sont reconnues.
- **Délibéré, une décision de justice reçu ce mois-ci.**
- Le 02 Décembre 2020, le Tribunal de Grande Instance de Kolda a rendu la décision qui suit :

- Statuant publiquement et contradictoirement à défaut de la partie civile en premier ressort :
- Relaxe Samba DIALLO et Mamadou Bobo BARRY des chefs d'association de malfaiteurs.
- Relaxe Mamadou Bobo BARRY du délit de coups et blessures volontaires.
- Relaxe Samba DIALLO du délit de détention de port d'arme sans autorisation administrative et du délit d'abattage.
- Requalifie les faits pour Mamadou Bobo BARRY et le déclare coupable du délit de rébellion et de complicité de détention illégale de trophées d'animaux sauvages.
- Déclare Samba DIALLO coupable du délit de détention de trophées d'animaux sauvages.
- Les condamne chacun à une peine d'emprisonnement de 3 mois ferme.
- Reserve les intérêts à la partie civile.
- Mets les dépens à la charge des prévenus.
- Fixe la contrainte par corps au maximum.
- Ordonne la confiscation des objets saisis.

- **Dans le cadre de ses autres compétences, le Département Juridique a procédé :**
- Au suivi à distance du délibéré de l'affaire Samba DIALLO et Mamadou Bobo BARRY, interpellés le 18 juillet 2020 à Kolda.
- Au suivi à la bcn Interpol les trois (3) Eco messages concernant l'affaire Talla SARR, Nagaraja BALASUBRAMANYA, Mahamadou Moutari ABOU, et Xia XIAOTONG, Lui LEIPING
- Au recrutement d'un candidat au poste de juriste
- À l'établissement des rapports trimestriel et annuel d'activités EAGLE Sénégal 2020
- À l'établissement et mise à jour des rapports de toutes les saisies et opérations effectuées par EAGLE SÉNÉGAL au cours de l'année 2020
- À l'établissement du rapport de visites de prisons effectuées dans les différents établissements pénitentiaires au cours de l'année 2020.

4 Media

Indicateur

Nombre de pièces médiatiques totales **: 00**			
Pièces télévision	Pièces presse radio	Pièces presse internet	Pièces presse papier
0	**0**	**00**	**0**

00 pièces internet et **00** pièces presse papier ont été produites en Décembre 2020

5 Management

Indicateur

Nombre de juriste en test	**01**
Nombre de media en test	**00**
Nombre d'enquêteur en test	**01**
Nombre de comptable en test	**00**
Nombre de formations dispensées à l'extérieur (police, agents des parcs etc…)	**00**
Nombre de formations internes au réseau (activistes envoyés en formation dans le réseau EAGLE)	**00**

- Démarches administratives : En Décembre 2020 les démarches administratives se poursuivent. EAGLE Sénégal continue de suivre les dossiers aux différents projets d'accord de partenariat déposés respectivement auprès du Ministère de l'environnement et du développement durable, de la Direction Générale de la Police Nationale et à la Direction Générale des Douanes.
- La coordonnatrice de EAGLE a assisté au 5ème anniversaire de l'accord de Paris sur le changement climatique qui réunissait notamment le Ministre de l'environnement et du développement durable, les ambassadeurs de la France, du Royaume unis et de l'union européenne
- Ce mois est aussi marqué par la pré-élaboration d'un planning de formation conjointe en 2021 sur la criminalité faunique destinée aux douaniers sénégalais.
- Le recrutement important d'enquêteurs, juristes, un chargé de média qui a débuté en novembre, s'est poursuivi en décembre. Un juriste et deux enquêteur ont déjà été retenus pour une période de test à partir de Décembre et de Janvier.
- Une décision de justice a été reçu ce mois de décembre au tribunal de grande instance de Kolda, dans le du Sud du pays.

- Les enquêtes se poursuivent dans le tout pays, malgré une recrudescence importante de la COVID 19 et le congés d'une partie de l'équipe. Le projet EAGLE-SÉNÉGAL a renforcé son dispositif de prévention du virus avec cette nouvelle vague de contamination.

6 Relations extérieures

Indicateur

Nombre de rencontres/échanges		**08**	
Prise de contact pour demande de collaboration/soutien	Suivi de l'accord de collaboration	Ratification de la collaboration	Collaboration Sur affaire/formation en cour
00	**07**	**00**	**01**

En Décembre 2020, **08** rencontres.

EAGLE Sénégal a eu à faire des rencontres dans le cadre de ses accords de collaboration et des opérations avec :

1. Le Chef du service régional de douane français, attaché douanier régional pour l'Afrique de l'ouest et du centre dans le cadre d'un nouvel accord de collaboration dans la lutte contre la criminalité faunique.
2. Le Chef adjoint du service régional de douane français, attaché douanier régional pour l'Afrique de l'ouest et du centre dans le cadre d'un nouvel accord de collaboration dans la lutte contre la criminalité faunique.

3. Les commandants du service de sécurité intérieure de l'ambassade de France dans le cadre de la lutte contre la criminalité faunique
4. Le Directeur Général adjoint de la police nationale
5. Le Chef de la Brigade d'Intervention Polyvalente (BIP)
6. Le Directeur de l'Office Centrale de Répression du Trafic Illicite de Stupéfiant (OCRTIS)
7. Le commissaire, conseiller technique du Directeur Général de la Police Nationale
8. Le commissaire, Directeur de la cybercriminalité

4 Conclusion

Le mois de Décembre 2020 est marqué par plusieurs activités notamment un fort recrutement qui se poursuit en janvier 2021, la poursuite des investigations dans une situation COVID qui semble à nouveau se renforcer. Le mois de Décembre est aussi marqué un renforcement de l'équipe avec un juriste en test. Ce mois est aussi marqué par de nouvelles perspectives de collaboration qui doivent de poursuivre en 2021.

Le suivi des accords de partenariat a été inscrit dans le programme avec des rencontres dans ce sens. Plusieurs projets sont en cours pour 2021 notamment des formations pour les douanes sénégalaises